

À Québec,

NOTRE EAU, ON LA PROTÈGE

À Québec, l'eau est abondante et facilement accessible. On ouvre le robinet et elle coule. Pas plus compliqué que ça! On l'utilise pour se désaltérer, nettoyer, se rafraîchir et bien plus. On ne pourrait s'en passer. Mais comme elle est loin d'être inépuisable, nous devons apprendre à l'économiser et à la protéger.

Chaque jour, l'eau potable entre dans notre maison. Après utilisation, elle est versée dans les conduites. Mais connaissez-vous bien le réseau qui assure le transport de l'eau en continu?

SAVIEZ-VOUS QUE?

Le réseau, c'est :

2 682
km de conduites
de distribution

740
ouvrages d'aqueduc
(postes de pompage, par exemple)

85 000 000
m³ d'eau potable
par année

317 M\$
par année pour
fournir les services
d'eau à la population

Données de 2019

L'EAU POTABLE

Toute l'eau distribuée dans le réseau est d'abord traitée dans une des quatre usines. Des tests sont effectués chaque jour dans 172 points de prélèvement.

LES EAUX USÉES

Constituées des eaux ménagères (cuisine, salle de bain et lavage) et de celles provenant du rejet des toilettes, les eaux usées sont acheminées jusqu'à la station d'assainissement qui les traite avant de les rejeter dans les cours d'eau.

Pour garder nos plans d'eau propres et éviter les bris de conduites, vous pouvez poser de simples gestes qui feront une différence :

- ◆ Utiliser des produits nettoyants biodégradables et sans phosphore;
- ◆ Apporter vos résidus domestiques dangereux à l'écocentre plutôt que de vous en départir dans les conduites;
- ◆ Ne mettre que du papier hygiénique dans la toilette. Soie dentaire, serviettes hygiéniques, lingettes démaquillantes et autres produits doivent être jetés à la poubelle.

LES EAUX PLUVIALES

Ces eaux comprennent habituellement les eaux de ruissellement (pluie et neige) en provenance des gouttières et des surfaces imperméables, comme les rues et les aires de stationnement.

Les puisards de rue (communément appelés « bouches d'égout » ou « trous

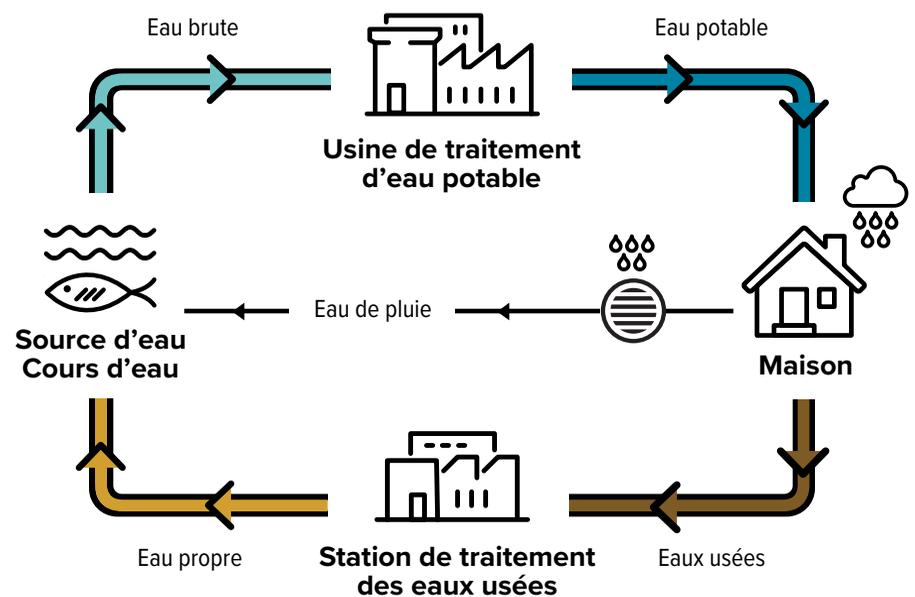
d'homme ») acheminent ces eaux directement aux cours d'eau.

Les eaux pluviales ne devraient donc pas contenir des contaminants comme de l'huile, des peintures, des diluants, des pesticides ou des déchets. En aboutissant dans nos lacs et rivières, ils les polluent,

diminuent leur profondeur et nuisent aux populations d'animaux aquatiques (poissons et canards).

Donc la règle d'or pour protéger notre milieu de vie : ne jetez rien dans les « bouches d'égout ».

MIEUX COMPRENDRE LE CHEMIN DE L'EAU



L'EAU DU ROBINET : SAIN ET NATURELLE

Eau du robinet ou embouteillée?
Laquelle boire? L'eau du robinet
est plus abordable, plus écologique
et plus saine.

Voici trois excellentes raisons
de consommer l'eau fournie
par la Ville.



POUR VOTRE SANTÉ

La qualité de l'eau de Québec est excellente, dépassant les normes en vigueur. D'ailleurs, l'eau du robinet passe seulement de 24 à 48 heures dans le réseau, comparativement à l'eau en bouteille qui peut passer jusqu'à deux ans dans son contenant en plastique, laissée à la température pièce et souvent exposée aux rayons ultraviolets du soleil.



POUR VOTRE PORTEFEUILLE

Un litre d'eau municipale coûte environ 0,003 \$ à produire. En comparaison, un litre d'eau embouteillé revient à environ 2 \$. Donc 660 fois plus cher!

De plus, comme près du quart de l'eau embouteillée vendue au Canada provient directement du robinet, pourquoi payer pour un tel achat alors qu'on peut avoir de l'eau gratuitement?



POUR LA PLANÈTE

L'eau embouteillée est transportée sur des kilomètres jusqu'à ses points de vente dans des camions émetteurs de gaz à effet de serre. De plus, la bouteille de plastique contenant l'eau est produite à partir de pétrole et devient un déchet après seulement quelques minutes de vie utile.

DES PRIX D'EXCELLENCE

L'engagement de la Ville à offrir
à ses citoyens une eau de qualité
a été salué.

- ◆ Attestations cinq étoiles dans le cadre du Programme d'excellence en eau potable (PEXEP) pour l'excellente qualité de l'eau potable des usines de traitement de l'eau des secteurs de Beauport, de Charlesbourg et de Sainte-Foy (2018)
- ◆ Honneurs lors du Symposium sur la gestion de l'eau du Réseau Environnement (2018)
- ◆ Représentante de la province à la compétition nord-américaine de l'American Water Works Association (2018)

À SAVOIR AVANT DE VOUS LANCER À L'EAU!

Dès que la belle saison arrive, plusieurs se réjouissent à l'idée d'exercer leurs activités nautiques préférées sur nos nombreux plans d'eau.

Dans le but de protéger nos principales sources d'eau potable, le règlement R.A.V.Q. 266 prévoit l'interdiction de certaines activités sur le lac et la rivière Saint-Charles, le lac Bégon, le lac des Roches et la rivière Montmorency, dont :

- ◆ La baignade et la circulation d'un véhicule muni d'un moteur à essence, car la stagnation de l'eau et l'accumulation de contaminants

peut favoriser le développement de cyanobactéries et de plantes aquatiques indésirables;

- ◆ Le canotage, la voile et la pêche à l'intérieur d'un rayon de 30 mètres en amont d'une prise d'eau.

Une signalisation installée à proximité des prises d'eau vous informe des interdictions en vigueur. Prêtez-y attention!

Renseignements :

www.ville.quebec.qc.ca à la section *Citoyens*, cliquez sur *Réglementation et permis*, choisissez ensuite *Eau*, puis *Protection des prises d'eau*.

SÉCURITÉ
PUBLIQUE



Le lac Saint-Charles, l'une des prises d'eau potable de la Ville.

RÉDUIRE SA CONSOMMATION

ET MOINS GASPILLER



Pour mieux régir la consommation d'eau et répondre aux exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Ville s'est dotée de cibles de réduction et dépose annuellement un bilan au gouvernement du Québec.

Grâce aux efforts investis dans la recherche et la réparation rapide de fuites et de bris, mais aussi à la contribution des citoyens (tant du secteur résidentiel que non résidentiel) pour ne pas gaspiller l'eau inutilement, la quantité d'eau potable économisée sur notre territoire équivaut à 21 millions de mètres cubes par année. Ou à 400 verres d'eau de 250 millilitres par citoyen par jour!

On note également une diminution de 15,8 % de la quantité d'eau potable distribuée entre 2006 et 2019, et ce, malgré une augmentation de la population de 10 % pour la même période.

La consommation résidentielle estimée à 225 litres d'eau par personne par jour se situe sous la consommation de plusieurs grandes villes du Québec.

RÉPARER LES FUITES

Les économies d'eau potable réalisées sont attribuables en grande partie à la mise en place d'une équipe de recherche de fuites qui effectue des auscultations acoustiques. Cette opération aide à localiser les fuites, à les réparer et à ainsi diminuer les pertes en eau potable.

Elle contribue aussi à éviter les bris et les coûts liés aux réparations d'urgence et à agir de manière préventive afin de conserver le réseau en bon état.

Depuis 2014 :

- ◆ Plus de 15 000 bornes d'incendie ont été auscultées deux fois par année;
- ◆ Le taux de fuite est passé d'environ 36 % en 2006 à 21 % en 2019.



C'est grâce à l'expertise de nos spécialistes qu'il est possible de détecter rapidement les fuites d'eau potable.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

L'utilisation de l'eau potable est réglementée. En tout temps, il est interdit de la laisser couler inutilement. Et pourtant, notre consommation en période estivale peut atteindre parfois jusqu'à 40 % de plus qu'à l'habitude. Voici comment vous pouvez contribuer :

- ◆ Consultez la page Info-Eau à www.ville.quebec.qc.ca/info-eau pour savoir quand vous pouvez arroser la pelouse, laver l'auto ou remplir la piscine. De plus, chaque été, la Brigade de l'eau sillonne le territoire afin d'informer les citoyens au sujet de cette réglementation et des bonnes pratiques à adopter. N'hésitez pas à poser vos questions.
- ◆ N'arrosez pas inutilement votre pelouse et utilisez une minuterie pour le jardin;
- ◆ Utilisez un balai pour nettoyer l'asphalte de l'entrée;
- ◆ Lavez la voiture avec un seau d'eau et une éponge;
- ◆ Recouvrez la piscine d'une toile solaire : elle restera plus chaude et ne perdra pas d'eau par évaporation;
- ◆ Débranchez les gouttières pour récupérer l'eau de pluie dans un baril et utilisez-la pour arroser les plantes ou laver la voiture.

 SERVICE
Info-Eau

Usages extérieurs de l'eau

Les dates et heures d'utilisation varient en fonction de l'adresse de votre propriété.

418 641-6006

POURQUOI LES FUITES?



Les réseaux d'eau potable de toutes les municipalités ont des fuites. Les fuites sont générées par le climat, le gel et le dégel, la condition des sols, le vieillissement des conduites, la pression exercée par l'eau, la dénivellation du terrain, etc. Pour y pallier, les municipalités investissent dans la conception, l'entretien, la recherche active des fuites et l'intervention rapide pour les réparer.

LA FACE CACHÉE DES PISCINES ET SPAS AU SEL

Contrairement au chlore, le sel ne s'évapore pas. La vidange d'une piscine au sel dans l'égout pluvial :

- ◆ Occasionne des brûlures et autres dommages aux poissons, même à des concentrations très faibles;
- ◆ Modifie la composition chimique de nos sources d'eau potable et compromet des activités comme la pêche et la baignade;

◆ Complexifie le traitement de l'eau potable, car le pouvoir dissolvant du sel le rend difficile à extraire.

Petits gestes pour diminuer les impacts :

- ◆ Videz votre piscine au sel dans un sol minimalement gazonné. Bien que cela aura un effet sur le gazon, il reviendra normal après quelque temps;
- ◆ Vidangez la piscine dans un puits percolant, c'est-à-dire dans un trou

rempli de gravier dans lequel on y vide des eaux usées afin que le sol effectue une filtration naturelle de l'eau;

- ◆ Si le drainage sur votre propriété ne peut se faire, le lavage des filtres à contre-courant et le drainage peuvent être acheminés, par temps sec, vers le réseau sanitaire par vos branchements domestiques.

PISCINE AU CHLORE

Si vous avez une piscine au chlore, vous devez faire évaporer l'eau pendant une semaine, sans toile et sans traitement avant de la vidanger sur le terrain gazonné.

PROTECTION ET UTILISATION RESPONSABLE DE L'EAU

Pour une eau potable de qualité, chaque geste compte.



Pour apporter votre contribution, vous pouvez :

1. Favoriser l'infiltration de l'eau de pluie provenant de vos gouttières dans le sol ou vers une aire couverte de végétaux;
2. Garder une longueur minimale de 7 cm de pelouse pour freiner le ruissellement et limiter l'arrosage;
3. Planter des fleurs qui attirent les insectes pollinisateurs;
4. Lorsque nécessaire, favoriser l'emploi d'un pesticide biologique au lieu d'un pesticide chimique;
5. Nettoyer vos allées avec un balai;
6. Aménager votre aire gazonnée avec des jardins ou des potagers;
7. Mettre une toile de piscine pour prévenir l'évaporation;
8. Procéder à la plantation de végétaux dans les bandes riveraines;
9. Récupérer l'eau de pluie pour arroser vos jardins et plates-bandes et pour effectuer du nettoyage courant;
10. Planter des arbres;
11. Utiliser des nettoyants biodégradables et sans phosphore;
12. Ne pas mettre des résidus domestiques dangereux (toxiques, inflammables, explosifs et corrosifs) dans la rue.